

N° 1043 ONCA / DRHS/DRH/SDRH

Rabat, le.....

05 MAI 2023

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DU CONSEIL AGRICOLE

- Vu la loi n° 58-12 portant création de l'Office National du Conseil Agricole, promulguée par le dahir n° 1-12-67 du 4 Rabii I 1434 (16 Janvier 2013),
- Vu décret n° 2-13-374 du 23 chaabane 1434 (2 juin 2013) pris pour l'application de la loi n° 58-12 portant création de l'Office national du Conseil agricole.
- Vu le décret n° 2.25.212 du 27/02/2025 portant Nomination de Monsieur **RAHALI HICHAM**, Directeur Général de l'Office National du Conseil Agricole ;
- Vu le statut du personnel de l'Office National du Conseil Agricole notamment l'article 7;
- Vu l'Organigramme de l'Office National du Conseil Agricole tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la circulaire du chef de gouvernement n° 7/2013 en date de 18 jourmada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité au niveau des Etablissements

****DECIDE****

ARTICLE 1 : L'Office National du Conseil Agricole annonce l'ouverture des candidatures pour pourvoir au poste de **Directeur Régional du Conseil Agricole de Guélmim - Oued Noun** relevant de l'Office National du Conseil Agricole.

ARTICLE 2 : Les candidatures sont ouvertes aux cadres nationaux relevant des Services de l'Etat, des Etablissements et entreprises publics et des collectivités territoriales, dont les statuts du personnel prévoient la possibilité de leur détachement auprès des Etablissements publics ;

Les candidats doivent justifier des conditions suivantes :

- ✓ Etre classés au moins au grade d'administrateur de 2ème grade ou d'ingénieur d'Etat ou à des grades équivalents ayant un indice similaire ;
- ✓ Disposer, au moins, d'un diplôme permettant d'accéder au grade d'administrateur de troisième grade ou à un grade assimilé ;
- ✓ Justifier, d'au moins, quatre (4) années de service en tant que titulaire ;
- ✓ Avoir exercé au moins la fonction de chef de service ou un poste équivalent ;
- ✓ Disposer d'excellentes connaissances dans le domaine du conseil agricole ;

ARTICLE 3 : Les missions et les attributions du poste à pourvoir figurent dans la fiche de poste jointe à cet avis.

ARTICLE 4 : Les candidats désirant postuler au poste sus indiqué doivent présenter un dossier en **format papier et transmettre le dossier en format numérique à l'adresse email suivante : candidature@onca.gov.ma**, regroupant les pièces suivantes :

- 1) Une demande de candidature originale portant obligatoirement l'avis favorable de la Direction des Ressources Humaines de l'Administration d'origine ainsi que l'avis du supérieur hiérarchique ;
- 2) Une copie de la carte d'identité nationale ;
- 3) Un CV mentionnant les compétences du candidat, son parcours professionnel, les postes qu'il a occupés auparavant, l'Adresse exacte et email ... ;
- 4) Toutes les pièces justificatives des conditions demandées pour occuper le poste en question (Diplôme, Attestation de travail récente ...) ;
- 5) Un plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour une gestion optimale du poste en question.

Les candidats qui seront présélectionnés sont appelés à présenter leurs programmes de travail et leurs visions stratégiques pour le poste devant la commission de sélection.

ARTICLE 5 : Le dossier de candidature **format papier** doit être déposé au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines et Support relevant de l'ONCA située à l'Avenue Mohamed Belarbi Alaoui, en face de la Mosquée Lalla Soukayna ou envoyé par voie postale à l'adresse : BP 6672, Avenue Mohamed Belarbi Alaoui Rabat-Instituts, **au plus tard, le 25 Mai 2026 à 16h00.**

ARTICLE 6 : Cette décision est publiée dans le site **www.emploi-public.ma** et sur le site officiel de l'ONCA : **www.onca.gov.ma**



Le Directeur Général de l'Office
National du Conseil Agricole

Hicham RAHALI

بطاقة المنصب الخاصة بالمدير الجهوي للاستشارة الفلاحية

اسم المنصب	المدير الجهوي للاستشارة الفلاحية
المهام والمسؤوليات	• اعداد وتحيين المخططات الفلاحية الجهوية السنوية للاستشارة الفلاحية انطلاقا من المخطط الفلاحي الجهوي و التشاور مع المصالح اللامركزية واللامركزية للسلطة الحكومية المسؤولة عن الفلاحة وضمان تنفيذها؛ • السهر على تنفيذ مهام التنمية الفلاحية الموكولة للمكتب؛ • تدبير و تنظيم شبكة مدراء مراكز الاستشارة الفلاحية؛ • التنسيق بين مختلف مراكز الاستشارة الفلاحية بالجهة؛ • جمع وتوطيد المعلومات الميدانية الموجهة للإدارة المركزية؛ • الإشراف ومراقبة مكونات المديرية؛ • تسيير المديرية وإدارة فريقها.
الكفاءات المطلوبة	• معرفة القطاع الفلاحي والاستشارة الفلاحية؛ • القدرة على الإدارة والتدبير الأفقي مع التنسيق؛ • قدرات تنظيمية؛ • قدرات التوقع وروح المبادرة؛ • علائقية جيدة.

